

Coronavirus : un vaccin autorisé en Europe

Fait du jour

Extrait du *Journal en français facile* du 21 décembre 2020

Sébastien Duhamel :

Le vaccin contre le coronavirus autorisé en Europe.

Guillaume Naudin :

C'est une décision prise aujourd'hui par l'Agence européenne du médicament. C'est le vaccin de l'entreprise américaine Pfizer et de l'allemande BioNTech qui est autorisé. C'est celui qui est déjà autorisé aux États-Unis et au Royaume-Uni. La vaccination en Europe va pouvoir commencer à la fin de la semaine. Tout a été fait pour aller le plus vite possible. À Bruxelles, les explications de Pierre Bénazet.

Pierre Bénazet :

C'est une homologation en deux temps qui a été accordée ce lundi au BNT162B2, le petit nom du vaccin de BioNTech et Pfizer. C'est d'abord l'Agence européenne des médicaments qui a donné son feu vert. Son comité des médicaments humains estime que les bénéfices du vaccin sont supérieurs aux effets secondaires connus. Et cette homologation est le résultat d'une procédure accélérée à l'extrême, en à peine deux mois et demi au lieu d'un an habituellement. Un délai rendu possible par une accélération des procédures administratives pour les bases de données. C'est ensuite la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui a accéléré les formalités administratives puisqu'au lieu de deux jours comme prévu, c'est en trois heures que la Commission a émis l'autorisation conditionnelle de mise sur le marché. Une façon pour Ursula von der Leyen de permettre la réalisation de sa promesse, à savoir le début coordonné de la campagne de vaccination dans l'UE. Dès ce mardi ou ce mercredi, promet-elle, les premiers camions quitteront l'usine de Pfizer à Puurs en Flandre belge, avec à leur bord les premiers vaccins destinés aux Européens. Pierre Bénazet, Bruxelles, RFI

Lexique

Santé : un vaccin ; un médicament ; un bénéfice ; un effet secondaire ; une campagne de vaccination.

Décision : autoriser ; une autorisation ; accorder ; une homologation ; donner son feu vert ; un comité ; estimer ; accélérer ; une procédure ; un délai ; une formalité administrative.